

REVUE DE PRESSE

service communication



AGENDA

Publié le 26/02/25

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Spectacle : Nous étions la forêt

Cie La Vie grande, Agathe Charnet. La tranquillité du bois de la Fermette se trouve bouleversée lorsque la mairie annonce vouloir y implanter un parc photovoltaïque, promesse d'un nouvel essor économique. Une initiative qui soulève des questions sur le sort réservé aux derniers refuges de la vie sauvage. Aujourd'hui et le 28 février à 20 h Théâtre de la Foudre, tout public à partir de 15 ans. Tarifs, réservation : 02 35 70 22 82.

Atelier numérique

Initiation à l'ordinateur. Qu'est-ce qu'une unité centrale ? À quoi sert le clic gauche ? Comment faire une @ ? Où trouver un dossier ? Aujourd'hui et le 28 février de 9 h à 11 h à la médiathèque François-Truffaut. Inscription obligatoire : 02 35 72 58 00 ou directe-

ment à la médiathèque.

Paris-Normandie

Licenciements chez Lubrizol : après une semaine de grève, les salariés ont repris le travail

En grève depuis le 17 février 2025, les salariés du site de Rouen de Lubrizol ont décidé de stopper la grève au bout d'une semaine.



Les salariés de Lubrizol en grève depuis le 18 février 2025 ont repris le travail le 24 février -
Stéphanie PERON/PN

Par *Jérémy Chatet*

Publié: 25 Février 2025 à 16h43

La grève chez Lubrizol est finie... pour le moment. Les salariés affectés à la production du site de Rouen ont décidé de la reprise du travail le 24 février à 6h, apprend Thomas Ferment, représentant syndical CGT à Rouen. Ils avaient entamé [un mouvement de grève](#) le 17 février à l'appel des syndicats CGT et de la CFDT qui avaient décidé d'une grève pour une semaine. Ce mouvement, suivi également sur le site d'Oudalle près du Havre, avait entraîné l'arrêt total de la production sur les deux sites.

Une première réunion le 6 mars

Les salariés contestent le [plan de restructuration](#) annoncée par l'entreprise spécialiste des additifs pour carburants le 6 février dernier. Ce dernier prévoit la suppression de 169 postes dont 145 à Rouen, au sein d'une entreprise qui compte 665 salariés.

« Cela a été très mal accepté par les salariés, avait témoigné Thomas Ferment lors d'un rassemblement organisé devant le site de Rouen le 18 février. Surtout pour une entreprise qui fait 60 millions d'euros de bénéfices et un milliard de chiffres d'affaires. Il y a de l'incompréhension. La tristesse s'est transformée en colère. »

Désormais, les syndicats attendent le début des négociations avec la direction. Une première réunion est programmée le 6 mars, trois jours après la tenue d'un comité social et économique central au sein de Lubrizol.

Grève dans les écoles primaires en REP + ce lundi en Seine-Maritime : à quoi s'attendre ?

Les instituteurs remplaçants en REP + en Seine-Maritime sont en grève ce lundi 24 février 2025. Celle-ci risque d'être reconduite. Les précisions.



Les remplaçants des écoles situées en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) sont en grève ce lundi 24 février 2025 en Seine-Maritime. (©Chlorophylle/Fotolia/Anthony Assemat/Illustration)

Par [Thomas Rideau](#) Publié le 23 févr. 2025 à 18h48

Les enseignants remplaçants des établissements en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP +) sont **en colère**. Et vont le faire savoir ce lundi 24 février 2025 en se mettant en grève dans toute la [Seine-Maritime](#), nous apprend **Corentin Prévost**, l'un des enseignants concernés par cette grève.

Pour comprendre ce mouvement, il faut noter qu'il existe, en Seine-Maritime, 36 professeurs dont la profession est de précisément remplacer leurs collègues absents dans les établissements situés en REP +. **Rouen, Dieppe, Saint-Étienne-du-Rouvray, Elbeuf et Le Havre** sont concernés.

Une grève « très certainement » reconduite jeudi

À la rentrée de septembre 2025, ce service sera fusionné avec les autres professeurs remplaçants. Ainsi, tous ces professeurs pourront être appelés à **faire des remplacements en REP +** et inversement. C'est ce que dénonce justement ce contingent de professeur, soutenu notamment par des syndicats, comme le Snuipp, l'Unsa, la CGT (voir plus bas)...

60 écoles en REP + en Seine-Maritime

La brigade des professeurs remplaçants des écoles situées en REP+ est constituée de 36 instituteurs. Ils interviennent dans 60 écoles dans le département. Dans le détail : à Elbeuf (huit écoles), Saint-Étienne-du-Rouvray (trois), Dieppe (cinq), Rouen (onze) et Le Havre (trente-trois).

Ce lundi 24 février 2025, une grève est prévue avec un rassemblement en face des services de l'éducation nationale sur la place des Faïenciers, sur la rive gauche rouennaise. Avec une reconduction « très certaine », pour ce jeudi 27 février. « Ce qui nous inquiète, c'est que le REP +, c'est un réseau avec des spécificités, note **Corentin Prévost**. Il faut des enseignants formés à ces spécificités pour être devant ces classes. [...] Nous, en plus, on connaît les élèves, les professeurs, les parents... »

À noter que ces instituteurs bénéficient de 9h de formation par an pour être opérationnels lorsqu'ils interviennent dans ces classes aux besoins précis. Des élus, comme [Nicolas Mayer-Rossignol](#), le maire de Rouen ou **Djoudé Merabet**, le maire d'Elbeuf (dont toute la commune est en REP), ont aussi apporté leur soutien au mouvement de grève.

Dans un courrier envoyé aux services de l'Éducation Nationale, les élus regrettent cette mesure « qui perturberait la stabilité liée à la présence d'enseignants dédiés aux élèves en REP + ». « **Des cours ne seront pas assurés** ce lundi », prévient Corentin Prévost qui entame, avec ses collègues, un bras de fer avec l'Éducation Nationale.

France 3 Normandie

"Le respect du défunt sera le même" Cette commune veut implanter un cimetière-parc, où l'on pourra se balader à vélo



L'actuel cimetière de Carentan-les-Marais est arrivé à saturation, il ne reste plus qu'une centaine d'emplacements disponibles depuis que plusieurs sépultures très anciennes ont été reprises sur décision du maire Jean-Paul Lhonneur. • © France Télévisions

Écrit par [Boris Letondeur](#) et [Kanwaljit Singh](#)

Publié le 24/02/2025 à 06h30

Devant la saturation de son cimetière historique, Carentan-les-Marais (Manche) n'a eu d'autre choix que de construire un nouveau lieu pour accueillir ses morts. La commune manchoise envisage de créer un cimetière-parc, endroit novateur où les habitants seront invités à se promener.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

votre adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

D'avantage de place pour le vert que pour la pierre, c'est le concept du cimetière-parc. Dans la Manche, Carentan-les-Marais envisage d'en implanter un sur sa commune, pour pallier la saturation son cimetière historique.

"C'est dans l'air du temps, ça se fait de plus en plus, justifie Gilbert Letertre, maire adjoint aux grands projets. Nous aurons des tombes traditionnelles. Par contre, il n'y aura plus de tombeaux comme on disait avant, ce sera de la pelouse".

Un lieu de quiétude et de promenade

En l'espèce, pas de pierres tombales mais seulement des stèles "à l'américaine" dans un espace verdoyant où 700 emplacements seront dédiés aux défunts. *"Pour les personnes souhaitant être incinérées, il y aura des cavurnes et des colombariums"*, précise l'élus.



Le cimetière-parc de Carentan-les-Marais se veut être un lieu ouvert à la promenade, à pieds ou à vélo. • © Carentan-les-Marais

L'idée est que le nouveau cimetière soit un lieu de quiétude, mais aussi de promenade pour tous les habitants de la commune. Ainsi, un chemin le traversera de part en part, reliant la départementale voisine au parking. La volonté étant de générer du passage, lors de balades, à pieds, à vélo ou en poussettes.

C'est vrai que c'est novateur, que ça prête à discussion mais le respect vis-à-vis du défunt sera évidemment le même.

Gilbert Letertre, maire adjoint aux grands projets à Carentan-les-Marais



Créé en 1983, le cimetière-parc de Caen a été pris pour exemple par Carentan-les-Marais pour créer son nouveau lieu d'accueil des défunts. • © Boris Letondeur / France Télévisions

En choisissant ce concept singulier, qui tend à se développer, les élus carentanais répondent aussi à une problématique nouvelle. *"Les anciennes générations venaient souvent dans les cimetières traditionnels. Aujourd'hui, c'est de moins en moins vrai, parce que les enfants n'habitent plus forcément auprès des parents et son éloignés. Cela fait que ça devient de plus en plus difficile pour l'entretien des tombes".*

Une enquête publique pour valider le projet

Avant d'implanter le cimetière-parc, les habitants sont sollicités pour répondre à une enquête publique. Elle a ouvert le 17 février et se poursuit jusqu'au mercredi 19 mars 2025 inclus. Le dossier est consultable en mairie de Carentan aux horaires d'ouverture.

En attendant le résultat de cette consultation, une société est venue "faire de la place" dans le cimetière historique de la commune. *"Nous avons repris environ cent tombes déclarées 'en état d'abandon manifeste' à l'issue d'un inventaire, explique le maire Jean-Pierre Lhonneur.*

Cela va nous laisser le temps de lancer la procédure pour construire le nouveau cimetière". Il est espéré pour la fin 2025.

Le Monde

Cinq ans après le début du Covid-19, la France est-elle mieux préparée pour la prochaine pandémie ?

Si des améliorations ont eu lieu en matière de surveillance sanitaire et de gestion des stocks stratégiques, plusieurs acteurs de la crise sanitaire estiment que la France n'a pas mené de véritable retour d'expérience sur la pandémie.

Par [Delphine Roucaute](#) et [Solenn de Royer](#)

Publié aujourd'hui à 06h30, modifié à 09h03

Il y a cinq ans, le 26 février 2020, mourait le premier Français à avoir été infecté par le Covid-19 sur le territoire national, signant les débuts de l'épidémie en France. Il faudra toutefois attendre le 17 mars, [date à laquelle les autorités sanitaires comptabiliseront](#) 161 morts parmi près de 6 400 cas, pour que la décision de confiner la population soit prise par Emmanuel Macron. Au total, on estime que la maladie a fait près de 170 000 morts dans le pays en cinq ans, malgré plusieurs confinements. Si une telle crise se présentait aujourd'hui, la France s'en sortirait-elle mieux ? Sommes-nous davantage préparés pour affronter une éventuelle pandémie ? En d'autres termes, des leçons ont-elles été tirées de cette crise sans précédent ?

Première pandémie du XXI^e siècle, la crise due au Covid-19 ne sera pas la dernière, comme les scientifiques s'accordent à le dire. Mondialisation, réchauffement climatique, augmentation des points de contact entre la faune sauvage et les humains, notamment dans les marchés d'animaux : les conditions favorisant l'émergence de pathogènes au potentiel pandémique s'accumulent. Anticiper ce risque est plus que jamais une nécessité.

En France, de nombreux rapports ont été produits en cinq ans. Des [commissions d'enquête parlementaires ont été lancées dès mars 2020](#) pour évaluer la gestion de la crise ; à l'été 2020, le président de la République [a missionné l'infectiologue suisse Didier Pittet](#) pour analyser la manière dont l'exécutif français a fait face à l'épidémie ; la [Cour des comptes a fait le bilan de la campagne de vaccination](#) en décembre 2022. Pourtant, la plupart des acteurs de la crise, aussi bien scientifiques que politiques, regrettent qu'il n'y ait pas eu de véritable retour d'expérience au niveau national.

« Mettre en place des mesures très précoces »

« *Nous n'avons pas tiré les enseignements de cette pandémie* », observe Jean Castex, premier ministre entre juillet 2020 et mai 2022. L'ex-« M. Déconfinement », missionné par Emmanuel Macron pour préparer la réouverture du pays au printemps 2020, appelle à « *tirer les leçons* » de cette crise sanitaire, avec lucidité et « *sans s'autoflageller* », afin d'être « *mieux préparés* » à l'avenir. Ni le travail de la Cour de justice de la République ni celui des commissions d'enquête parlementaires n'ont à ses yeux permis de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé.

L'ex-chef du gouvernement préconise la mise en place d'un « *collège de citoyens, d'universitaires, de syndicalistes, de journalistes...* » chargé d'identifier ce qui a bien marché et ce qui a moins bien fonctionné. Et plaide pour une approche globale (enjeux sociétaux, rapport au travail, etc.) ne s'en tenant pas aux seuls aspects techniques de la crise. « *Ce bilan pour l'avenir est indispensable* », insiste M. Castex.

Même analyse du côté d'Agnès Buzyn, ministre de la santé aux prémices de la crise, jusqu'au 16 février 2020 : « *Tout retour d'expérience est impossible à partir du moment où il y a une judiciarisation.* » L'un comme l'autre ont été visés par des plaintes relatives à leur gestion de la crise. Le 30 décembre 2024, à l'issue de quatre ans et demi d'investigations, [l'enquête portant sur la gestion de la pandémie par le gouvernement a finalement été close](#) par la Cour de justice de la République sans mise en examen.

Une chose semble toutefois acquise : la nécessité d'agir vite. Les pays ayant été le plus réactifs sont aussi ceux qui s'en sont le mieux sortis, évitant une surmortalité trop lourde et une trop grave récession économique. A cet égard, la France occupe une place intermédiaire, avec une surmortalité plus importante que les pays scandinaves (excepté la Suède), l'Allemagne ou la Suisse, et une chute de son produit intérieur brut (PIB) de seulement 7,5 % en 2020, contre 10 % pour le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Italie. C'est ce qu'a montré [l'étude publiée en décembre 2024](#) par l'équipe d'Arnaud Fontanet, épidémiologiste à l'Institut Pasteur et au CNAM.

« *Mettre en place des mesures très précoces permet de mieux les tester et les calibrer au fur et à mesure, tandis que quand on attend trop, on est obligé d'aller tout de suite aux mesures les plus radicales, comme un confinement strict* », explique celui qui fut également membre du conseil scientifique Covid-19, créé en mars 2020 pour accompagner l'exécutif dans la gestion de cette crise. L'ancien président de ce conseil, Jean-François Delfraissy, renchérit : « *Le vaccin a été développé et mis en production en seulement quelques mois, on peut désormais compter sur cette technologie.* » Selon lui, dans l'attente de ces outils, les responsables politiques ont environ six mois à tenir avec des mesures non pharmaceutiques comme le confinement. « *La rapidité de la riposte à la première vague épidémique est fondamentale* », insiste le scientifique.

« On prépare le plus de scénarios possibles »

Pour gagner en réactivité, des réformes ont été menées au sein du ministère de la santé. La direction générale de la santé (DGS) a renforcé son dispositif de gestion des crises en créant, le 1^{er} mars 2024, un centre de crises sanitaires. Une équipe étoffée de près de 70 personnes, avec un centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (Corruss) consolidé et aux horaires élargis. Tous les dispositifs d'organisation à la réponse sanitaire, le plan Orsan (organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles), et notamment le volet destiné aux risques épidémiques et biologiques, ont été mis à jour au moment des Jeux olympiques en juillet 2024.

Un décret signé le 28 février 2024 prévoit qu'en cas de crise le directeur général de la santé puisse prendre le contrôle sur l'ensemble des services de l'Avenue de Ségur. « *En période de crise, il est important d'avoir des chaînes de commandement courtes pour des décisions rapides* », justifie l'actuel directeur général de la santé, Grégory Emery, qui a été

successivement conseiller d'Agnès Buzyn, du premier ministre Edouard Philippe et du ministre de la santé Olivier Véran entre 2020 et 2021. « *On n'est jamais prêts pour faire face à tous les risques, mais on prépare le plus de scénarios possibles* », assure-t-il.

Des efforts jugés « *insuffisants* » par François Braun, ministre de la santé de juillet 2022 à juillet 2023. « *J'avais porté une réorganisation du ministère plus profonde, avec la création d'une direction de gestion de crise directement rattachée au ministre de la santé* », explique l'urgentiste. En novembre 2022, il missionne des experts en partie issus de l'inspection générale des affaires sociales pour imaginer les contours d'une telle direction ; le rapport est rendu en mars 2023. « *Nous avons mis en place 99 % de ses recommandations* », assure Grégory Emery. A l'exception de la création d'une direction autonome qui affaiblirait de fait le rôle de la DGS.

« Triste saga des masques »

Au-delà de la réforme des structures, l'ancienne ministre de la santé Agnès Buzyn met plutôt en avant l'importance du facteur humain. « *Je ne crois pas en la réorganisation du ministère de la santé : ce ne sont ni les organisations ni les procédures qui gèrent une crise, ce sont des hommes et des femmes. On peut se préparer du mieux qu'on peut, mais il y aura toujours des crises qui vont nous surprendre. Le tout, c'est de savoir prendre des décisions rapides quand la crise se présente.* »

« *La DGS n'a pas le poids politique pour coordonner une crise* », estime de son côté Bernard Jomier, sénateur de Paris qui a été rapporteur socialiste de la commission d'enquête du Sénat en 2020. « *Nous avons proposé la création d'un délégué interministériel pour répondre aux urgences sanitaires, tenu de faire un rapport tous les ans au Parlement* », souligne le médecin, regrettant que les rapports parlementaires aient été trop vite oubliés.



Production de masques chirurgicaux dans l'entreprise Auriol Masques, qui produit habituellement des vis et rivets pour l'industrie aéronautique, à Varilhes (Ariège), le 14 janvier 2022. VINCENT NGUYEN / RIVA PRESS

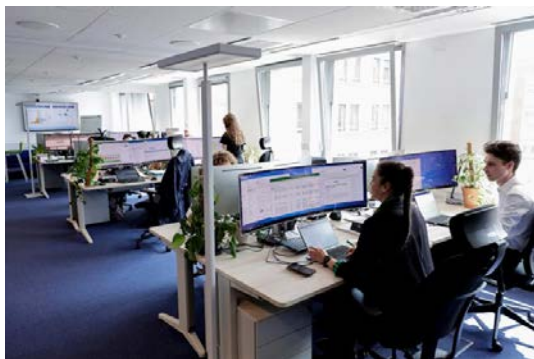
Dans leur rapport, les sénateurs critiquaient notamment la « *triste saga des masques* », le stock stratégique de masques FFP2 passant entre 2011 et 2016 de 700 millions à 700 000 seulement, soit une diminution de 99,9 %. Celui de masques chirurgicaux, quant à lui, a fondu de 754 millions d'unités fin 2017 à 100 millions fin 2019, après la décision de l'ancien directeur général de la santé Jérôme Salomon de ne pas renouveler le stock à l'automne 2018.

Santé publique France (SPF), l'agence chargée de la gestion des stocks stratégiques sous l'égide de la DGS, assure que des mesures ont été prises pour se prémunir. Ce sont désormais 1,4 milliard de masques qui sont conservés dans les entrepôts que l'agence a répartis sur tout le territoire, y compris en outre-mer, dont plus de 70 % sont des masques chirurgicaux et près de 30 % des masques FFP2 et pédiatriques. De quoi, en cas de nouvelle crise, faire face pendant plusieurs semaines.

Manque de transparence

Au total, plus de 1 000 références de produits sont conservées dans ces stocks stratégiques, allant des gants aux antiviraux en passant par des vaccins contre le Covid-19. De manière préventive, l'agence a également acheté, par le biais d'appels d'offres européens, plus de 200 000 doses de vaccins contre la grippe aviaire, dans l'éventualité où le virus acquerrait la capacité de se transmettre entre humains. L'ensemble des contrats avec les entrepôts ont été revus pour assurer la bonne conservation des masques, dont les stocks ont été fournis dans leur intégralité par des fabricants français.

L'agence Santé publique France joue un rôle central dans la gestion de la crise, puisqu'elle est responsable de la surveillance épidémique sur tout le territoire. En lien avec les professionnels de la santé, elle est la première à faire remonter les signaux inquiétants. *« Il y a 70 systèmes de surveillance à Santé publique France, au moins autant qu'au Canada »*, s'enorgueillit Caroline Semaille, directrice générale de la structure depuis février 2023, citant notamment le réseau Sursaud, qui permet des remontées quotidiennes des syndromes observés en médecine de ville, grâce à SOS Médecins et à l'hôpital, par les urgences. Un nouveau réseau, Orchidée, réunissant 25 CHU, sert de projet pilote à l'Union européenne, qui le finance à hauteur de 9 millions d'euros, pour adapter les indicateurs hospitaliers entre les saisons hivernales et gagner en pertinence analytique d'année en année.



Salle de contrôle du centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales, à Paris, le 23 mai 2024. STEPHANE DE SAKUTIN / AFP

Le système d'information de dépistage populationnel (SI-DEP), plateforme créée en avril 2020 pour assurer le suivi exceptionnel du Covid-19, a cessé son activité en juin 2024 – les remontées de tests en pharmacie ne sont plus faites depuis juin 2023. Il doit être remplacé par LABOé-SI, un nouveau système devant pérenniser le recueil des résultats de biologie des laboratoires pour se préparer aux crises futures. Mais *« ce dernier est encore en chantier et a besoin d'être consolidé »*, selon Caroline Semaille. *« Le jour où on aura besoin de réactiver ce système, l'architecture existe »*, assure de son côté Grégory Emery.

Malgré ses efforts, l'agence reste critiquée pour son manque de transparence. « *Le lien entre les données de SPF et les modélisateurs n'est pas parfait, souligne Jean-François Delfraissy. Pendant la crise, il y a eu jusqu'à quinze jours de décalage dans le transfert des données, on peut faire mieux.* » L'ancien président du conseil scientifique cite l'exemple britannique, où les modélisateurs ont accès aux données du National Health Service (NHS), le système de santé publique, en temps réel, leur permettant de produire rapidement des estimations de l'évolution des épidémies. « *Les données existent mais ne sont pas facilement accessibles à toutes les équipes de recherche, abonde Mircea Sofonea, épidémiologiste à l'université de Montpellier et au CHU de Nîmes. Il reste encore du chemin à parcourir pour permettre un travail collégial entre les chercheurs et les agences de l'Etat, qui travaillent sur les mêmes questions.* »

Surveillance des eaux usées

Un des enjeux auxquels les modélisateurs devront faire face dans le futur est notamment l'avènement de l'intelligence artificielle (IA), alors que le grand public et les politiques sont devenus friands des travaux de modélisation à l'occasion du Covid-19. « *Le raisonnement par analogie qui est la clé de l'IA ne marche pas avec les maladies émergentes, par définition, ce qui fut le cas pour le Covid, met en garde Mircea Sofonea. L'analyse mécanistique des données en temps réel est la seule capable de quantifier l'incertitude, d'où l'importance d'un réseau de surveillance performant et d'un partage fluide des données.* »



Un employé d'Eau de Toulouse Métropole prélève un échantillon d'eau usée à la station d'épuration de Ginestous qui sera analysé dans un laboratoire agréé par le réseau Obépine (Observatoire épidémiologique des eaux usées) afin de vérifier la présence du Covid-19, le 29 janvier 2021. FREDERIC SCHEIBER / HANS LUCAS VIA AFP

Un nouveau type de travaux a également émergé de la crise : la surveillance des eaux usées, qui permet un signal précoce de la circulation virale. Précurseur en France, le réseau de surveillance Obépine a été créé dès avril 2020 par des chercheurs, avant d'être récupéré par SPF en 2022 sous le nom Sum'Eau. La nouvelle version d'Obépine se concentre désormais sur la recherche, grâce à un financement de 10 millions d'euros sur cinq ans. Mais pour Vincent Maréchal, professeur de virologie à Sorbonne-Université à l'initiative du projet, le lien ne se fait encore que trop peu entre les agences de santé et la recherche. « *Il faut décloisonner les compétences, il y a une façon tubulaire de travailler* », assure-t-il, regrettant le retard pris en la matière par rapport à d'autres pays.

Mais l'urgence, aujourd'hui, dans la communauté scientifique reste la baisse des financements dans la recherche. « *Quand on voit ce qu'a coûté le Covid et qu'on compare cette somme à ce qui a été mis dans la recherche, il y a un fossé* », souligne Jean-François

Delfraissy. Le budget pour 2025 finalement adopté au Parlement le 17 février prévoit une baisse inédite du financement de la recherche de 630 millions d'euros. Avec un taux d'effort pour la recherche et développement qui stagne à 2,2 % du PIB depuis vingt-cinq ans, la recherche publique en France poursuit son décrochage par rapport aux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), [dénonce le syndicat national de la recherche scientifique](#).

« Les décisions que nous prenons ou ne prenons pas aujourd'hui conditionneront la capacité de la France à assumer ses responsabilités en matière de santé publique, ainsi que son rayonnement international, il est temps de placer la recherche biomédicale et la prévention des maladies infectieuses au cœur de nos priorités nationales », estime Yasmine Belkaid, directrice générale de l'Institut Pasteur, dont 17 % du budget provient des subventions de l'Etat.

Système de santé en crise

Certains préfèrent voir le verre à moitié plein. Outre Obépine +, trois autres projets ont bénéficié de l'enveloppe France 2030, dont Emergen, qui a permis de renforcer les capacités de séquençage françaises pendant la crise et de mieux connaître les différents variants circulant sur le territoire. Au niveau européen, le projet EU-Proact coordonné par la Française Karine Lacombe doit aussi permettre le développement d'un réseau d'établissements pour mener des essais cliniques. *« L'éloignement de la crise Covid n'a pas eu d'impact majeur pour l'instant sur les maladies infectieuses, assure Hervé Raoul, directeur adjoint de l'ANRS-MIE, agence de financement de la recherche née pendant la crise due au Covid-19. Mais cela n'empêche pas de rester extrêmement vigilant, l'enjeu est désormais de réussir à pérenniser ces financements au-delà des cinq prochaines années. »*

In fine, ce qui conditionnera la capacité de la France à faire face à une pandémie, c'est avant tout l'état de l'hôpital. *« Les premiers cas, on saura les prendre en charge dans les structures appropriées, mais au niveau du système de santé, on est en situation moins bonne que dans la première pandémie en termes d'effectifs soignants, on a une vraie fragilité »,* prévient Pierre Parneix, médecin en santé publique et membre de la commission Pittet. Alors que neuf ministres se sont succédé avenue de Ségur depuis 2020, les soignants font toujours état d'un système de santé en crise, en particulier à l'hôpital. *« Je reste confiant dans la résilience de notre système de santé, mais il faut modifier nos structures en fonction des besoins de la population et des désirs des soignants, qui sont nombreux à avoir quitté l'hôpital »,* insiste François Braun, retourné au CHR de Metz-Thionville après son passage au ministère.



Services des urgences du groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud-Alsace, à Mulhouse, le 3 juillet 2023. VINCENT VOEGTLIN / PHOTOPQR/L'ALSACE/MAXPPP

Reste que sans le soutien de l'opinion publique, toute mesure restera inefficace, et c'est l'une des leçons de la crise due au Covid. La manière dont les autorités françaises ont varié sur la nécessité ou non de porter des masques, au début de l'épidémie, a laissé des traces profondes. Les Français accepteront-ils aussi facilement des mesures drastiques de privation de liberté, comme en mars 2020 ? Iront-ils se faire vacciner en masse, comme ce fut le cas il y a cinq ans, en dépit de la résistance des antivax ?

« Le lien entre parole publique, institutions et opinion publique est essentiel, insiste Bernard Jomier. Le sénateur préconise la création d'une instance indépendante qui serait fortement identifiée, chargée de préparer les crises et, le cas échéant, de fournir des recommandations. Il faut une parole crédible, et une appropriation des consignes par les citoyens. Sinon vous ne pouvez pas lutter efficacement contre une pandémie. »

Dans un contexte mondial de désengagement touchant le secteur de la santé, depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux Etats-Unis, la confiance des citoyens dans la science et les décisions politiques jouera un rôle central dans la résilience face à une future pandémie.

Le Monde

Pendant l'épidémie de Covid-19, les maires en première ligne : « On était au pied du mur, et l'on s'en est sorti ensemble »

Cinq ans après, plusieurs édiles racontent au « Monde » les difficultés des premiers jours de la crise sanitaire. Ils ont dû faire face à une situation inédite avec des moyens humains limités.

Par [Benoît Floc'h](#)

Publié aujourd'hui à 05h30, modifié à 09h09



Lors d'une distribution de masques en tissu fabriqués par des bénévoles, par les employés de la mairie de Trélissac (Dordogne), le 30 avril 2020. ROMAIN LONGIERAS / HANS LUCAS VIA AFP

Lorsqu'une crise sanitaire majeure débute, avoir un maire médecin peut apparaître comme un atout. Au cours de l'hiver 2020, le Covid-19 surgit en France. Elu à Mareil-Marly (Yvelines), Dominique Lafon est médecin du travail. Dans son équipe municipale, le maire (sans étiquette) peut alors s'appuyer sur un adjoint stomatologue « *qui était volontaire dans le service Covid de l'hôpital de Saint-Germain* », un pneumologue, une ancienne urgentiste, une infirmière... Est-ce la raison pour laquelle la ville a mieux traversé la pandémie que ses voisines ?

Cinq ans après, Dominique Lafon se veut prudent. Il n'est « *pas sûr* » que la compétence médicale des élus en soit la cause. En revanche, avoir fait basculer le standard de l'hôtel de ville sur son téléphone personnel et avoir répondu aux questions et aux angoisses des Mareillois, « *jour et nuit pendant plusieurs semaines* », a probablement eu un impact plus tangible.

La crise sanitaire de 2020 a surpris les maires de France en pleine campagne électorale : le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars 2020. Le [confinement a été mis en place le 17 mars](#). Le second tour se tiendra trois mois après, le 28 juin. L'épidémie les a contraints, eux et les 560 000 élus locaux du pays, à faire face sans délai. « *On était sur le pont tout le temps*, se souvient Hélène Geoffroy, maire (socialiste) de Vaulx-en-Velin (métropole de Lyon). *Il y avait des décisions à prendre toutes les demi-heures.* »

Par exemple : quelles solutions trouver pour ces parents dont l'enfant handicapé n'a plus de structure ? Comment aider les personnes isolées à être ravitaillées ? « *On s'est vite aperçu*

que nous avons un rôle pivot de soutien à la population », constate Dominique Lafon. Hélène Geoffroy a refusé de fermer l'hôtel de ville et, « à un moment, c'était même le seul endroit ouvert, avec des agents qui se relayaient. Au moins, les gens pouvaient venir et voir quelqu'un. On a dit que le pays avait tenu grâce aux mairies et aux préfetures. Et c'est vrai ».

« Tout s'est enchaîné très vite »

Des décisions à prendre immédiatement, et tous les jours, Luc Bouard en raconte également. *« Tout s'est enchaîné très vite. On n'a pas eu le temps de paniquer »,* relate le maire (Horizons) de La Roche-sur-Yon. Comme beaucoup d'autres, il crée une cellule de crise. *« Pendant cinquante-quatre jours, dit-il, on s'est réunis quotidiennement et l'on a géré les choses comme on pouvait. Mais une équipe ramassée, un circuit de décision court et direct, cela a permis de réagir très vite. »*

Dans ce contexte, l'information est essentielle. Et être à la tête d'une équipe d'élus, par ailleurs médecins, a tout de même facilité la tâche de Dominique Lafon. *« Très vite, note-t-il, on a eu pas mal d'informations de nos réseaux respectifs. »* Un *« plus »*, surtout au début de l'épidémie, explique le maire de Mareil-Marly, car *« on a pris les bonnes décisions dès le départ, comme les mesures de protection pour le personnel »* : *« J'étais au courant des discussions sur les masques au sein du Haut Conseil de la santé publique et nous en avons rapidement commandé pour la population avant que ce ne soit organisé par la région. »*

Hélène Geoffroy se souvient des prémices de la pandémie comme d'une période qui *« imposait de faire face à des frayeurs »*. *« C'est un sentiment inconnu dans lequel on plonge en une soirée avec des agents et une population à rassurer, sur un sujet que l'on ne connaît pas et dans un climat où vérité et contre-vérité coexistent »,* note l'élue socialiste. On a vu apparaître ce qu'elle appelle *« une planète parallèle qui a rassemblé des gens autour de théories alternatives à la vaccination. Et ce n'était pas une question de banlieue ou de centre-ville, de diplômés ou de non-diplômés »*.

« Il fallait que les enfants aillent à l'école »

Les élus doivent gérer les urgences dans un climat où le niveau de tension était *« élevé »*, se remémore, de son côté, Daniel Cornalba, maire (sans étiquette) de L'Etang-la-Ville (Yvelines), commune limitrophe de Mareil-Marly. *« Les gens n'étaient pas toujours très agréables, certains nous accusant de privilégier tel ou tel pour la vaccination »,* évoque-t-il. Les relations avec les préfets et les autorités sanitaires n'ont pas toujours été simples. Alors maire (divers droite) des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie), Etienne Jacquet s'est imposé *« sur le devant de la scène »* pour veiller sur le sort réservé à sa commune, [premier foyer de contamination du pays](#). *« Sinon, pense-t-il, ça aurait été géré dans les grandes masses, par d'autres, à Paris. Et ils n'en auraient eu rien à faire de confiner tout le village en pleine saison de ski. Economiquement, cela aurait été une catastrophe. »*

Lorsqu'il a été question de rouvrir les écoles, après le premier confinement du début du printemps, Hélène Geoffroy s'est trouvée confrontée à la réticence de certains directeurs.

« “Si des élèves meurent, cela relèvera du pénal”, m’ont-ils dit. Mais je n’ai pas hésité. Il fallait que les enfants aillent à l’école », confie la maire. « Tout le monde n’était pas confiné dans une maison au bord de la mer avec un ordinateur par enfant, poursuit-elle. On a distribué des tablettes aux collégiens. Mais les parents avec qui je parlais en visio me disaient : “on ne peut pas continuer comme ça. Il faut reprendre l’école.” »

Mêmes tensions pour les marchés. De nombreux élus se souviennent parfaitement du moment où les préfets ont demandé qu’ils soient fermés. Hélène Geoffroy se rendait bien compte que *« les gens mangeaient moins bien »* et a repoussé l’échéance autant qu’elle a pu.

L’importance du service public

A La Roche-sur-Yon, le maire se rappelle également des problèmes d’une autre nature. Des mères de famille seules avec deux ou trois ados alertaient : leurs enfants sortaient malgré les consignes et elles ne parvenaient plus à les en empêcher. Le maire de la cité vendéenne a donc décidé d’un couvre-feu. Le préfet s’y opposait ? Qu’il lance un recours en justice, a répondu en substance Luc Bouard. *« C’était un moment très émouvant. Quand on devient maire, on n’imagine pas prendre un jour un arrêté pour mettre sa ville sous couvre-feu, confie l’élu. Quelques mois après, c’est l’Etat qui le faisait. Il devrait s’en inspirer : quand on fait confiance aux maires, ils relèvent le défi. Notre centre de vaccination, on l’a monté en dix jours et l’on a fait près de 250 000 vaccinations. »*

C’est l’une des leçons que Luc Bouard retient de la crise. Comme lui, d’autres maires considèrent que l’importance du service public est devenue criante. A L’Etang-la-Ville, la municipalité était en ordre de marche dès [le deuxième confinement](#), déclenché en octobre 2020. En vingt-quatre heures, un flash info de quelques pages était dans toutes les boîtes aux lettres. *« Une équipe de bénévoles était sur pied pour appeler toutes les personnes âgées, précise Daniel Cornalba. On a appris de cette expérience pour gagner en réactivité et en qualité. »*

Surtout, insiste Luc Bouard, *« la solidarité nationale était là »*. Un autre moment d’émotion a été la visite de ce monsieur venu de Mulhouse plusieurs mois après la crise. Il avait fait partie de ces malades qui, ne pouvant plus être soignés dans leur département, avaient été [transportés en TGV](#) et sauvés in extremis. *« Il est venu pour nous dire qu’il devait sa survie à l’hôpital de La Roche-sur-Yon, se souvient l’édile. On était au pied du mur, et l’on s’en est sorti ensemble. »*

Même si, reconnaît-il, les mauvaises manières ont, elles aussi, trouvé leur place dans la période. Le maire vendéen a ainsi reçu des courriers d’habitants dénonçant leur voisin qui sortait en dehors des horaires ou les enfants qui jouaient dans la rue. Aujourd’hui, Luc Bouard soupire : *« J’ai même reçu des photos de mon principal opposant se promenant dans la rue à une heure où chacun devait être chez soi... On n’a pas réagi. Ce n’est pas très beau... »*